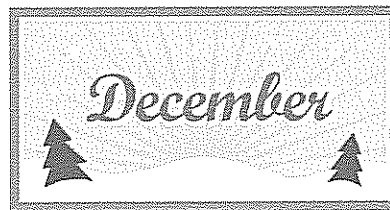
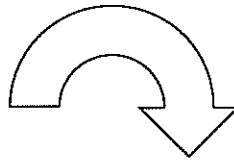
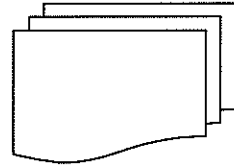


**S  
G  
R  
E  
C  
O  
R  
D  
S  
P  
H  
O  
N  
O  
R  
I  
M  
U  
N  
I  
C  
I  
P  
A  
L**

## **Compte-rendu**



Etaient présents : M.HUBERT Jean-Paul, MM. Alain FURON, Raymond ESNAULT, Valérie GROUHEL, adjoints, MM.JUGE Didier, DESCHOOLMEESTER Denis, MARAIS Jean-Claude, CABALLERO Christelle, BEUVIER Pascal, TORCHE Thierry, MOISE Tania, FROMONT Nathalie, JULIEN Laure, MATTE Gérard, Conseillers Municipaux.

Absents excusés : BERNIER Yves

Procuration de vote : BERNIER Yves à GROUHEL Valérie

Il n'a pas été fait d'observation sur le précédent compte-rendu.

### **ASSURANCE Souscription contrat**

Le Conseil Municipal prend acte de l'assistance du cabinet Delta Consultants, dans le cadre de la procédure de révision des contrats d'assurance pour les biens communaux, les véhicules et l'assistance juridique.

Lot 1 dommages aux biens 2894,70€ TTC franchise de 300€

Lot 2 responsabilité civile 1043,00€ TTC pas de franchise

Lot 3 protection juridique 390,00€ TTC pas de franchise

le cabinet MMA de Connerré est retenu pour la souscription des contrats correspondants

Lot 4 véhicules à moteur, le cabinet SMACL de Niort est retenu pour un montant de 1368,83€ TTC. Franchise selon catégorie des véhicules et extension de garantie pour les auto-collaborateurs en mission - Le gain obtenu est de 33% par rapport à la cotisation 2011, en présentant de meilleures garanties. Ces contrats prennent effet au 01 Janvier 2012 pour une durée de 4 ans.

Mme Fromont demande à avoir connaissance d'un état récapitulatif des sinistres qui se seront déroulés dans l'année dont acte.

M.HUBERT demande une rigueur au niveau de l'encadrement scolaire et de l'association sportive de football. (sinistres en bris de glace à l'école et la salle polyvalente)

### **SALLE POLYVALENTE Aménagement extérieur**

Les membres de la commission communale de la Voirie proposent de valider l'esquisse présentée par le cabinet Barbier de Connerré. M.FURON rappelle ses commentaires lors de la réunion entre Maire et Adjoints qui portent sur la dangerosité du stationnement des véhicules perpendiculaires à la rue du stade (voie à circulation importante) et approuvés par M. Torché. Après échanges de points de vue, et vote à main levée, sur 15 votants, sur le projet modifié – stationnement en parallèle à la rue du stade avec haie enlevée sur la longueur de la salle polyvalente – par 7 voix pour, 2 abstentions, 6 voix contre, le projet modifié est accepté. M.DESCHOOLMEESTER évoque les désagréments qui seront causés au voisinage suite à l'enlèvement de la haie. Une nouvelle esquisse sera présentée lors d'une future séance du Conseil Municipal.

### **Eclairage Public**

M.HUBERT propose de procéder à des coupures de l'éclairage public à 23h et allumage à 6h, du dimanche au jeudi inclus, les nuits du vendredi et samedi resteront éclairées, et ce pour des raisons économiques et environnementales. Cette modification abaissera le temps d'allumage ce qui représente une économie de 43%. Il est procédé à un vote à main levée et par 14 votants, et 1 abstention, cette modification est adoptée. Cette mise en application sera demandée pour le 15 janvier 2012 à l'entreprise Citéos du Mans, chargée de procéder au réglage des horloges de commande, pour un montant de 615,94€ TTC. Mme MOISE demande qu'une information soit portée à l'attention du public.

### **Informations**

Dans le cadre de l'utilisation agricole du by-calcel fabriqué par les papeteries du Bourray, et conformément à la réglementation, le bilan agronomique de la campagne d'épandage 2011 est présenté.

Remerciements de la famille BUREAU pour la participation à la sépulture de M. Robert Bureau.

Attribution par le Conseil Général d'une subvention de 2150€ dans le cadre de l'aide départementale à la voirie communale.

### **Comptes Rendus Réunions**

Le Conseil Municipal prend acte du relevé de décisions du Conseil Communautaire en date du 18 Novembre 2011

### **Droit de Prémption Urbain**

Délégation au Maire - Déclaration d'intention de ne pas aliéner

2011/ 0024

VENTE BESNARD / FROGER

Parcelles A 269 rue de la Fabrique

### **Décision Modificative n°4**

Au vu des réparations importantes à envisager sur le camion benne et de l'état d'ancienneté de ce véhicule, le Conseil Municipal décide de pourvoir à son remplacement. Après consultation auprès de différents fournisseurs, le Conseil Municipal décide l'achat, auprès du garage du stade du Breil, d'un véhicule Renault de type Mascott, diesel 110 CH blanc, de 100.000 kms, pour un montant de 12.700€ HT. Une reprise du véhicule actuel est proposée à 500€. il sera nécessaire de transférer une somme de 15.000€ du programme « salle polyvalente » à « voirie ».

Séance levée à 22 heures

Le Maire,

